



Peut-on faire de la RSE sans achats responsables ?

Cette mini-conférence est animée par Olivier CONSTANT, Délégué Régional Rhône-Alpes Auvergne Franche-Comté et Chargé de mission Achats Responsables du Groupe AFNOR.

Olivier CONSTANT explique que l'AFNOR publie entre 600 et 700 ouvrages portant sur l'amélioration de la performance des organisations. Pour les entreprises, les différentes étapes d'une démarche RSE consistent à s'informer, à mettre en œuvre des mesures et à s'évaluer par le biais d'AFNOR Certification.

Les achats et les approvisionnements représentent de 60 à 75 % du chiffre d'affaires d'une organisation. Les acheteurs sont de plus en plus soumis à une demande de performance qui impose de modifier les *process* et les pratiques. Les achats responsables constituent donc une réponse. Il ne serait pas concevable de mettre en place une démarche de responsabilité sociétale sans achats responsables.

La norme Iso 26000, parue en 2010, rappelle les sept principes nécessaires à la mise en place d'une telle démarche. Les produits ou les services achetés ont forcément un impact sur la démarche environnementale de l'organisation. Les bonnes relations avec les fournisseurs supposent également que les acheteurs soient impliqués dans cette problématique. Les Droits de l'Homme, l'ancrage territorial et l'organisation de la gouvernance constituent aussi des points essentiels.

Les entreprises doivent forcément travailler simultanément sur trois piliers :

- les types de produits ou de services achetés, leurs caractéristiques environnementales et sociétales ;
- le comportement des différents services au sein de l'organisation ;
- le fournisseur à qui les produits ou les services sont achetés, en intégrant la sous-traitance en cascade.

Les entreprises doivent questionner leur propre comportement, améliorer la rédaction des cahiers des charges, imposer de nouveaux critères. AFNOR a développé la plateforme ACESIA, un outil fonctionnant en mode SAS qui permet de travailler la relation aux fournisseurs. La capacité financière ainsi que la conformité réglementaire du fournisseur doivent être évalués. Il convient d'utiliser des questionnaires pertinents, de visualiser les résultats afin de dégager un plan d'actions. ACESIA comprend une interface pour le donneur d'ordres, qui peut visualiser l'ensemble de ses fournisseurs, ainsi qu'une interface pour le fournisseur. Cette plateforme permet d'évaluer, de façon simple, la maturité des fournisseurs sur un

certain nombre de thématiques. Chaque entreprise est invitée à s'autoévaluer et à communiquer des éléments de preuves pouvant être vérifiés et contrôlés, soit en interne, soit par un cabinet. Le fournisseur disposera d'une visibilité directe sur son niveau. Les questions sont pondérées en fonction du secteur d'activité.

AFNOR Solutions Achats est à la disposition des entreprises pour les accompagner, les outiller ou encore apporter des solutions relatives à leur stratégie Achats.